DESCRIPTIF POUR MAPA MARMITE ELECTRIQUE

**LOT UNIQUE : MARMITE ELECTRIQUE + ACCESSOIRES ET COMPLEMENTS :**

**1. Caractéristiques techniques :**

- **Marmite électrique 250 litres** type «  Charvet » ou équivalent.

- Bain marie cylindrique basculante à agitateur.

- Agitateur incorporé ( amovible sans outillage)

-.Possibilité de programmation des différentes cycles de travail et sens de rotation.

-.Cuve avec basculement. Vidange en façade

-.Remise à niveau automatique de la double enveloppe.

- Chauffage par résistance blindée.

- Tableau de commande avec écran tactile au degré-près, du temps de cuisson et possibilité de départ différé.

- Compatible Micro-Lide

- Tension : 3-400V +N+T

- P : 37.50 kw

- Dimensions indicatives : 1555 x 1300/1390 x 950 mm ( le soumissionnaire s’assurera de la parfaite intégration sur site lors de la visite sur place )

- Fiche technique du matériel

**2. Accessoires demandés :**

- égouttoir inox monté en usine adaptable sur bec verseur (800 x 400 x 40 mm ) en inox, amovible adaptable sur la base du bec verseur des marmites

- Trappe à ingrédients.( trappe de remplissage sur couvercle + grille de sécurité)

**3. Installation : :**

- Démontage et évacuation de la marmite défectueuse.

- Modification du caniveau de sol pour agrandissement et mise en place de supports inox pour les pieds avant la marmite

- Raccordement sur alimentation électrique.

- Raccordements sur eau froide et eau chaude.

- **Mise en service impérative en juillet /aout 2023.**

**4. Visite :**

- Une visite sur place est **obligatoire** pour répondre à l’offre.(attestation jointe )

- Veuillez prendre contact avec M. BABIN pour cette visite.

Veuillez noter la fermeture de l’établissement du 3/02 au 15/02/2023 inclus.

**4.VALIDITE DE L’OFFRE 30 JOURS MINIMUM.**

**5.CRITERES de CHOIX du PRESTATAIRE :**

- 30 % qualité du matériel et ses options, dont performances énergétiques ( consommations électriques), fiche technique obligatoire.

- 20 % services associés : service après-vente, disponibilité des pièces, durée de garantie constructeur, formation du personnel, conditions de mise en service, l’intégration dans l’environnement…

- 20 % : la qualité des conditions de livraison et d’installation et le respect des délais d’installation

- 30 % : prix